

Les forums d'Internet au secours des analyses par sondages?

Démoscopie Après la votation sur les minarets, un entrepreneur zurichois vante les mérites de l'analyse des contributions sur les sites internet. Les politologues doutent de leur représentativité

Catherine Cossy

Claude Longchamp et son institut de démoscopie GfS Bern ont un problème d'image depuis la votation sur les minarets. Un écart de vingt points, en effet, a séparé les prévisions de l'institut et le résultat du 29 novembre. Seul à réaliser des sondages avant les grandes votations, pour le compte de la SSR et de certains quotidiens dont *Le Temps*, le maître au nœud papillon attend les résultats de l'analyse Vox pour se prononcer sur d'éventuels correctifs méthodologiques.

Mais après coup, les propositions pour faire mieux ne manquent pas. «L'analyse des forums de discussion internet aurait permis des pronostics bien plus précis», lance ainsi le Zurichois et passionné d'Internet Leo Keller. L'idée est intéressée, puisque la petite société de Leo Keller, spécialisée dans le web sémantique, vend des systèmes qui permettent de lire rapidement le contenu de milliers de pages web.

Profitant de la discussion lancée sur la fiabilité des sondages, il est passé à la démonstration. Ses machines de lecture ont détecté quelque 1000 contributions au sujet de l'initiative anti-minarets entre le 1er janvier et le 28 novembre 2009. 70% de ces messages prenaient clairement position, dont 55% en faveur de l'initiative, soit, à deux points près, le résultat final. Jusqu'au début octobre, les «pour» et les «contre» étaient équilibrés, mais, après la discussion lancée par l'affiche des partisans, la part des contributions favorables à l'interdiction n'a cessé d'augmenter.

«Sentir le pouls»

Conclusion de Leo Keller: «L'analyse des forums internet permet de sentir le pouls de la société et, particulièrement pour les thèmes émotionnels, complète de manière idéale les méthodes conventionnelles d'analyse par sondages.» Il s'empresse toutefois de préciser que s'il est prêt à livrer les instruments techniques, l'analyse n'est pas de

son ressort. Mais il insiste sur la représentativité des forums dépouillés: «Les discussions étaient réparties sur 124 forums spécialisés de langue allemande, ce qui garantit un bon mélange. Et il ne s'agit ni de blogs, trop narcissiques, ni des réactions que l'on peut envoyer à un article sur un site média.»

L'institut GfS Bern, qui a déjà été approché par Leo Keller, ne veut pas s'avancer. «Nous sommes par principe intéressés à toutes les méthodes permettant de nous approcher au plus près de l'opinion du public. L'évaluation des forums de discussion sur Internet pourrait être utilisée en complément, de manière à vérifier d'autres données. Pour le moment, nos analyses se basent sur les enquêtes téléphoniques. Mais l'évolution va dans le sens d'une mise en commun de plusieurs indicateurs – sondages, opinions de certaines personnalités en vue, analyses des médias, etc.», explique Urs Bieri, membre de la direction de l'Institut GfS Bern.

Le politologue genevois Pascal Sciarini est catégorique: «En dépit des erreurs des dernières prévisions, je continue de penser que les sondages d'opinion, si la qualité de l'échantillonnage et des questions est respectée, sont un instrument fiable. Je ne vois pas comment on peut garantir la représentativité des forums internet. Les résultats obtenus par l'entreprise zurichoise sont plutôt une coïncidence. Et l'anonymat des sites internet n'est pas un argument: les personnes qui répondent au téléphone restent aussi anonymes.» Il le reconnaît toutefois: «Les objets émotionnels posent un problème particulier. Les instituts corrigent et pondèrent, mais, dans le cas des minarets, on n'avait pas assez de votes similaires dans le passé pour s'inspirer des résultats.»

Pascal Sciarini le concède volontiers: «Je trouve les forums très positifs comme élément de construction du débat public. Ils peuvent se révéler un aiguillon intéressant, mais le résultat est à prendre avec des pincettes.»

Moritz Leuenberger veut le retour du calme à La Poste

Remous Le conseiller fédéral soutient Claude Bégli, mais relativise l'expansion à l'étranger

Bernard Wuthrich, Berne

Moritz Leuenberger est sorti de sa réserve mercredi à propos des remous qui agitent La Poste. Dans une interview à la radio alémanique, il s'en est vertement pris à Rudolf Hug, qui a annoncé mardi qu'il claquait la porte du conseil d'administration en raison de «divergences insurmontables» avec le président, Claude Bégli (LT du 23.12.2009).

«Rudolf Hug a versé de l'huile sur le feu et cherché la polémique publique», accuse le ministre de tutelle. Après le départ de Michel Kunz, Moritz Leuenberger avait émis l'espoir que La Poste retrouve le calme. L'épisode de cette semaine n'y contribue pas, souligne-t-il. «Les luttes personnelles ne servent à personne», insiste-t-il.

«La Poste n'est pas Nestlé»

Il apporte son soutien à Claude Bégli. «C'est un nouveau président du conseil d'administration avec un style de direction et un sens de la communication différents de ses prédécesseurs», analyse-t-il, en rappelant que c'est lui-même qui avait proposé le Vaudois pour ce poste.

Il juge utile que Claude Bégli expose ses visions en public, car cela crée le débat. Cela ne veut toutefois pas dire qu'elles se concrétiseront toutes. La stratégie d'expansion à l'étranger a sans doute des limites. «La Poste génère déjà le cinquième de son chiffre d'affaires à l'étranger et il y a lieu de développer cela. Je rappelle que, en dernier lieu, c'est le Conseil fédéral qui décide si les propositions de La Poste sont conformes aux objectifs stratégiques qu'il lui fixe.»

Le Conseil fédéral a défini ces ob-



Moritz Leuenberger: «C'est le Conseil fédéral qui décide si les propositions de La Poste sont conformes aux objectifs stratégiques qu'il lui fixe.»

jectifs pour les années 2010 à 2013 lors de sa dernière séance. Ceux-ci autorisent l'entreprise à «saisir les possibilités d'expansion à l'étranger en s'abstenant de contracter des obligations de service universel». Quant aux «accords de coopérations», ils doivent avant tout renforcer l'activité principale de La Poste en Suisse ou à «augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise».

Claude Bégli a récemment déclaré que La Poste devrait «ressembler à Nestlé», c'est-à-dire disposer d'un siège social en Suisse mais générer une «bonne part» de ses revenus à l'étranger. «Je ne suis pas d'accord, car La Poste n'est pas Nestlé, comme je n'étais pas d'accord avec l'idée de taxe sur les boîtes aux lettres de Michel Kunz. Mais cela ne me gêne pas qu'on en discute», commente encore le conseiller fédéral, qui espère que, cette fois-ci, l'entreprise, passablement déstabilisée par les derniers remous, retrouvera la quiétude.

La Colombie pourvoit son poste d'ambassadeur

Diplomatie Après avoir éconduit deux postulants, la Suisse accrédite Claudia Turbay Quintero

Après un an de vacance, le poste d'ambassadeur de Colombie à Berne est en passe d'être repourvu. Claudia Turbay Quintero, représentante de Bogota en Uruguay depuis 2002, arrivera à Berne le 10 janvier. Journaliste de formation, elle est la fille de feu Julio Cesar Turbay, président de la Colombie entre 1978 et 1982. «Rendez-vous est pris pour qu'elle présente ses lettres de créance à Doris Leuthard, la présidente de la Confédération, le 12 janvier», se félicite Fernando Grillo, le chargé d'affaires de l'ambassade de Colombie à Berne.

S'il ne réfute pas la nouvelle, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) s'interdit de la commenter: «Nous ne nous prononçons pas sur l'existence d'une demande d'agrément ou sur l'état d'une procédure qui serait en cours.» De même, il refuse de relater les péripéties qui ont précédé cette nomina-

tion. «Nous préférons maintenir un flou informel pour permettre aux Etats de ne pas avoir de problèmes dans leur vie bilatérale officielle», élude Lars Knuchel, porte-parole du DFAE. Car le processus est loin d'avoir été un long fleuve tranquille.

Au cœur d'un scandale

En juillet 2008, alors que l'armée vient tout juste de libérer quinze otages des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), dont Ingrid Betancourt, les relations entre Berne et Bogota se grippent brutalement. La capitale andine met un terme à la mission de bons offices que menait la Suisse depuis la fin des années 1990 pour faciliter, notamment, la libération des séquestrés des guérillas. Jean-Pierre Gontard, son médiateur, se voit reprocher d'avoir outrepassé son mandat en convoquant une rançon aux FARC. Bogota

ouvre une enquête. L'intéressé réfute, le DFAE lui apporte son soutien, mais la Colombie se montre inflexible.

A Berne, Claudia Jimenez, l'ambassadrice de Colombie en poste depuis la fin 2006, relaye scrupuleusement les positions de son gouvernement. Jusqu'en janvier 2009, lorsqu'elle est rappelée par son pays, qui la nomme ministre conseiller auprès du président Alvaro Uribe. Depuis, la Colombie a présenté trois postulants à sa succession. La candidature de la première, Maria del Pilar Hurtado, a tourné court. Ancienne cheffe du DAS, un service secret rattaché au président, elle figure, avec deux prédécesseurs, au cœur d'une affaire d'écoutes illégales de magistrats, d'opposants politiques et de journalistes. L'hebdomadaire colombien *Semana* parle du «scandale de l'année» 2009. Le sort de Maria del Pilar Hurtado est

dorénavant entre les mains de la justice.

Cet automne, Berne a fait savoir à Bogota que le deuxième candidat, Mario Iguaran, était persona non grata dans la Ville fédérale. On comprend pourquoi: jusqu'en août dernier, Iguaran occupait la fonction de procureur général («fiscal») de Colombie. C'est précisément lui qui, un an plus tôt, avait lancé la procédure à l'encontre de Jean-Pierre Gontard.

Moins susceptible d'irriter la Suisse, le troisième dossier a donc été le bon. Claudia Turbay Quintero héritera, entre autres, du dossier Gontard, interrogé deux fois ces 18 derniers mois à Berne dans le cadre de commissions rogatoires colombiennes. En octobre, les avocats du médiateur ont déposé une demande de non-lieu. Ils sont toujours dans l'attente d'une réponse de la justice colombienne. **Angélique Mounier-Kuhn**

Les CFF reverront leurs amendes

Transports Verdict du Tribunal administratif fédéral

La facture s'alourdit pour les resquilleurs pincés dans les trains des CFF. En plus de l'amende de 80 francs, ils devront s'acquitter du prix du trajet ou d'un supplément s'ils voyagent en première avec un billet de deuxième classe.

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) ne laisse pas d'autres choix à l'ex-régie que de revoir son système de pénalités. Le barème actuel est «manifestement abusif». Il viole le principe d'égalité et la loi fédérale sur les transports.

Satisfait, les CFF estiment que ce nouveau verdict a le mérite d'apporter une clarification. Ils vont examiner «si des frais supplémentaires devront être perçus à l'avenir en cas de resquille, afin de couvrir le prix du trajet». **ATS**

Arrêt A-2742/2009 du 14 décembre 2009.

Un siège de sénateur très convoité

Neuchâtel La succession de Didier Burkhalter se jouera le 17 janvier

La campagne sera courte. Le 17 janvier prochain, les festivités de fin d'année à peine digérées, les Neuchâtelois voteront pour désigner le successeur de Didier Burkhalter au Conseil des Etats. Sur les cinq candidats en lice, seuls trois ont une chance d'être élus. Soutenue par l'ensemble de la gauche, la conseillère nationale écologiste Francine John-Calame part sereine. A droite, le PLR Raphaël Comte et l'UDC Pierre Hainard se livreront un duel acharné pour obtenir le meilleur score du camp bourgeois. Et être ainsi légitimé à se présenter au second tour le 7 février.

L'UDC va jouer à plein son rôle d'outsider. Malgré l'enjeu national de l'élection, elle va axer sa campagne sur une thématique locale: le report de charges de 8 millions sur les communes imposé par le Conseil d'Etat dans son budget 2010 (LT du 03.12.2009). Le parti du président Yvan Perrin a lancé seul le référendum contre la mesure à la mi-décembre. Un choix habile qui lui donne la possibilité de s'en prendre à la majorité libérale-radical du gouvernement. Slogan retenu: «Non au nouvel impôt imposé par

le PLR.» Bien qu'adouci par le Grand Conseil, le transfert de charges obligera en effet plusieurs communes à augmenter leur coefficient fiscal.

Ce discours permet à l'ancien radical Pierre Hainard de se profiler comme le défenseur de communes trop souvent «oubliées et méprisées». Un rôle en or pour le conseiller communal (exécutif) de La Chaux-de-Fonds, qui n'a jamais manqué une occasion de fustiger l'arrogance du canton. De quoi fédérer de nombreux élus communaux remontés contre la décision de l'Association des communes neuchâteloises – présidée par un certain Raphaël Comte – de ne pas soutenir le référendum.

Conscient d'être attendu sur ce terrain, Raphaël Comte s'est longuement exprimé le 18 décembre dans le journal du PLR *Libertés neuchâteloises*. Se posant en défenseur de «l'intérêt général», il souligne que la décision du Grand Conseil de transformer le report de charges en une contribution de solidarité limitée à une année permet aux communes d'avalier la pilule. Sur la délicate question du référendum, il préfère ne pas se montrer trop pé-

remptoire. «Lancer un référendum contre une mesure limitée à un an, est-ce raisonnable, surtout quand on connaît les coûts d'une votation populaire?»

Vers une triangulaire?

Le résultat du premier tour aura une importance déterminante. Pour avoir les meilleures chances d'être élu, Raphaël Comte doit distancer nettement Pierre Hainard. S'il est battu ou que l'élection se joue dans un mouchoir de poche, le candidat UDC devrait se maintenir au second tour. La division de la droite placerait Francine John-Calame dans une position idéale pour rejoindre le socialiste Didier Berberat à la Chambre des cantons.

Pour le PLR, la menace n'est pas virtuelle. Ecrasée lors des élections cantonales d'avril dernier, l'UDC neuchâteloise entend durcir ses positions pour répondre aux attentes de sa base. Récemment disposées sur les murs du canton, ses affiches électorales témoignent de cette détermination: elles ne comprennent aucune date et seront donc aisément réutilisables pour le second tour. **Pierre-Emmanuel Buss**

Brèves

Presse

● Les Suisses friands de nouvelles matinales sur papier devront payer plus en 2010. La plupart des quotidiens augmentent leurs prix d'abonnement et au numéro. Cette évolution est logique, selon le spécialiste de la branche, Karl Lüönd. (ATS)

Valais

● Des skieurs hors piste ont déclenché plusieurs avalanches mercredi sur divers domaines skiables valaisans. Cinq personnes ont été emportées et deux ont été hospitalisées. D'autres coulées n'ont pas fait de victime. (ATS)

Naissances



Nous avons l'immense joie d'annoncer la naissance de **Charlotte, Rose** le 17 décembre 2009 à 10h19

Jean-Charles, Cathy et Juliette Gilliéron Bossey France

Nous avons l'immense plaisir d'annoncer la naissance de **Leni Luna** le 17 décembre 2009 à 16h04

Anna et Rafaël Anchisi Kohl 3, rue des Pêcheries 1205 Genève

Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance de **Jonathan** le 18 décembre à 12h29

Isabelle et Benjamin Humm 9, chemin du Hamo 1279 Chavannes-de-Bogis

Nous avons le grand bonheur d'annoncer la naissance de **Adel, Valentina** le 19 décembre 2009 à 19h13

Maria et Khôi Le Binh 12B, chemin Charles-Poluzzi 1227 Carouge

Clinique des Grangettes Genève

Les annonces de naissance, avec photos des bébés, sont disponibles sur le site www.grangettes.ch